

LIVRET DES FORMATIONS DÉLIVRÉES SUR LE TERRITOIRE DE CÔTE D'OR - 2025



L'OFFRE DE FORMATION

DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CIDFF DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ EN CÔTE D'OR

Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, créés en 1972 à l'initiative de l'État, développent et dispensent une expertise sur l'égalité entre les sexes et les violences faites aux femmes ainsi que sur les questions juridiques du quotidien.

La Fédération Régionale a développé avec le CIDFF de Côte d'Or 6 formations détaillées dans ce livret, destinées aux professionnel·le·s des secteurs privé, public et associatif, ainsi qu'aux salarié.e.s, élu.e.s et bénévoles d'associations, y compris des CIDFF.

Ces formations interactives combinent apports théoriques et exemples pratiques, visant à clarifier et approfondir la connaissance du droit, tout en encourageant la réflexion sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Les formateur·trice·s, juristes diplômé·e·s avec une expérience professionnelle significative, sont reconnu.e.s pour leur expertise. Cette exigence de qualification est reconnue par l'agrément étatique délivré tous les 5 ans à chaque CIDFF.

Enfin, la fédération Régionale des CIDFF de Bourgogne Franche-Comté via son organisme de formation répond aux exigences administratives requises pour la formation professionnelle par le référentiel Qualiopi.

Contact pour toutes questions ou demandes relatives à ce programme de formation :

Julie HAMDAN, formation.frcidff.bfc@gmail.com - 06 28 83 95 50

LISTE DES FORMATIONS

Prévenir et gérer les violences sexistes et sexuelles en milieu professionnel	06
Accompagner à l'éducation à l'égalité de genre : Prévenir les stéréotypes et les violences sexistes	08
Approche juridique et psychologique des violences sexuelles	10
Approche juridique des violences conjugales	12
Le contrat de travail des assistantes maternelles : Les essentiels de la Convention collective et de l'emploi à domicile (Niveau 1)	14
Le contrat de travail des assistantes maternelles : Approfondissement juridique et développement du rôle de référent (Niveau 2)	16



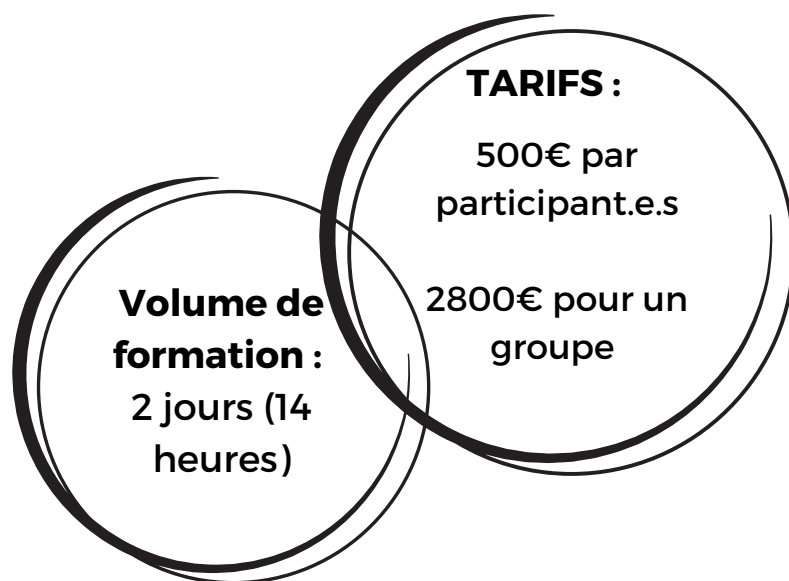
PRÉVENIR ET GÉRER LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Modalités : Présentiel

Prérequis : Aucun

Date : à fixer

Lieu : Dijon



OBJECTIF PROFESSIONNEL :

Renforcer les compétences des professionnel·les pour créer un environnement de travail sécurisé, respectueux et conforme au cadre légal, en étant capable de prévenir, repérer et agir face aux violences sexistes et sexuelles.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Comprendre les enjeux des violences sexistes et sexuelles en milieu professionnel,
- Appréhender les bases légales concernant ces violences (droit pénal et droit du travail),
- Développer des compétences pratiques pour prévenir, identifier et gérer les situations de violences sexistes et sexuelles au travail.

INTERVENANT.ES : Juriste en droit pénal et juriste en droit du travail

MÉTHODOLOGIE :

- Recueil des besoins en début de formation (inscrits sur des papiers par chaque stagiaire, thématiques par la formatrice)
- Études de cas
- Mise en situation
- Partage d'expérience de la formatrice
- Vérification en fin de formation que les besoins recueillis ont été satisfaits

PROGRAMME (susceptible d'évoluer pour répondre au mieux aux attentes des stagiaires qui s'inscriront à cette formation).

- Introduction aux violences sexistes et sexuelles : définition des concepts clés et des enjeux légaux (droit pénal et droit du travail),
- Obligations des employeurs : prévention, gestion des violences et responsabilités légales,
- Accompagnement des victimes : comment alerter l'employeur, soutenir le salarié et mettre en place des actions concrètes,
- Sanctions et conséquences : mesures disciplinaires à l'égard de l'auteur des violences et risque au pénal,
- Cas pratiques : étude de situations concrètes, y compris les violences conjugales entre collègues et leurs répercussions professionnelles.

EVALUATION : À l'issue de la formation, il sera procédé à :

- Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation
- Une évaluation écrite de la satisfaction des participant·es

CONTACT : Julie HAMDAN, responsable formation de la FR CIDFF BFC : formation.frcidff.bfc@gmail.com ou au 06 28 83 95 50

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Au minimum un mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de six inscrit·es.

ACCESSIBILITE : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

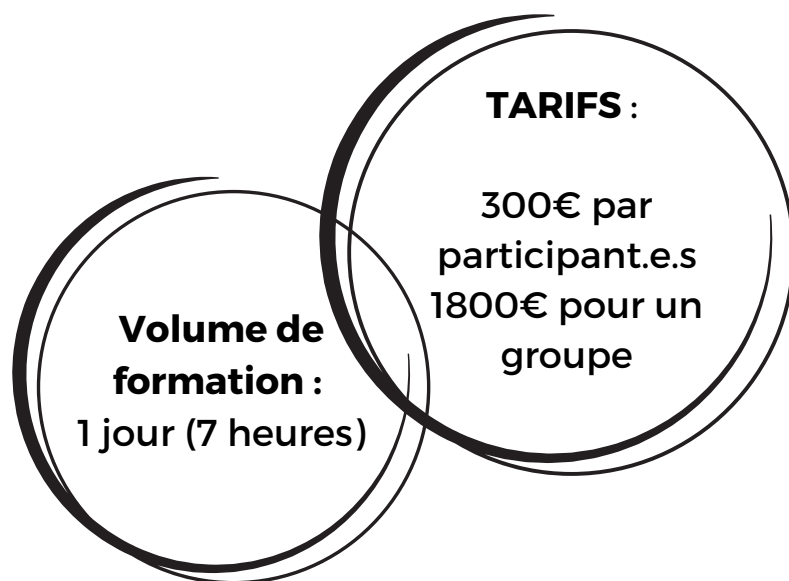
ACCOMPAGNER À L'ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ DE GENRE : PRÉVENIR LES STÉRÉOTYPES ET LES VIOLENCES SEXISTES

Modalités : Présentiel

Prérequis : Aucun

Date : à fixer

Lieu : Dijon



OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

Être en capacité d'intervenir sur l'égalité femmes hommes en milieu scolaire.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Comprendre les enjeux des inégalités de genre et des stéréotypes entre les filles et les garçons,
- Sensibiliser les jeunes aux questions d'égalité de genre pour prévenir les violences sexistes et sexuelles,
- Apporter des outils pratiques aux professionnels pour accompagner efficacement les enfants et adolescents sur ces thématiques.

INTERVENANT.ES : Juriste intervenant régulièrement en milieu scolaire

MÉTHODOLOGIE :

- Recueil des besoins en début de formation (inscrits sur des papiers par chaque stagiaire, thématisés par la formatrice)
- Exposé théorique
- illustré d'exemples pratiques
- Vérification en fin de formation que les besoins recueillis ont été satisfaits

PROGRAMME (susceptible d'évoluer pour répondre au mieux aux attentes des stagiaires qui s'inscriront à cette formation)

- Introduction aux inégalités de genre : Définition des concepts clés et des stéréotypes,
- L'impact des stéréotypes de genre : Comment ils façonnent les comportements et les relations entre filles et garçons,
- Sensibilisation à l'égalité de genre : Stratégies pédagogiques et outils pour intervenir auprès des enfants et adolescents,
- Prévenir les violences sexistes et sexuelles : Actions à mettre en place pour sensibiliser et prévenir les comportements violents,
- Cas pratiques : Mise en situation pour adapter les outils à des contextes spécifiques d'accompagnement.

EVALUATION : À l'issue de la formation, il sera procédé à :

- Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation
- Une évaluation écrite de la satisfaction des participant·es

CONTACT : Julie HAMDAN, responsable formation de la FR CIDFF BFC : formation.frcidff.bfc@gmail.com ou au 06 28 83 95 50

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Au minimum un mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de six inscrit·es.

ACCESSIBILITE : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

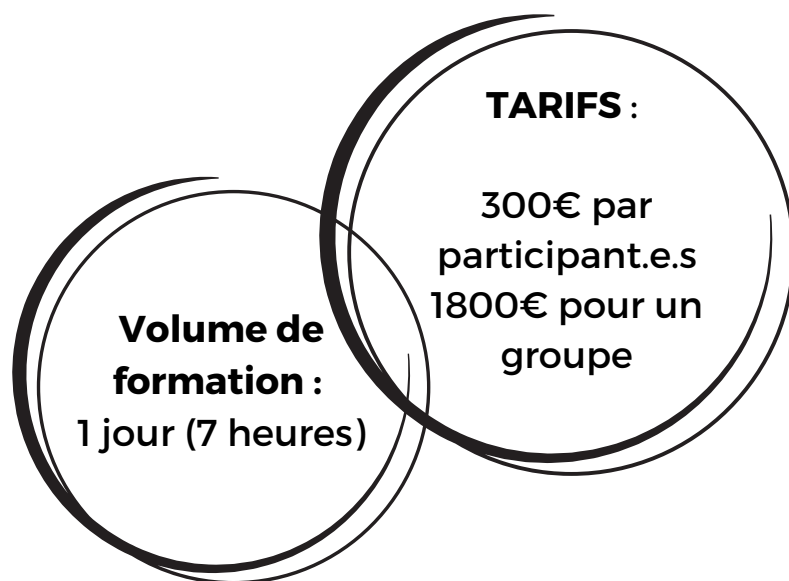
APPROCHE JURIDIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DES VIOLENCES SEXUELLES

Modalités : Présentiel

Prérequis : Aucun

Date : à fixer

Lieu : Dijon



OBJECTIF PROFESSIONNEL :

Développer des compétences pratiques pour accompagner juridiquement et psychologiquement les victimes.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Comprendre les mécanismes des violences sexuelles et leurs impacts sur les victimes,
- Appréhender les bases légales encadrant les violences sexuelles en droit pénal,
- Comprendre les réactions psychologiques des victimes de violences sexuelles.

INTERVENANT.ES : Juriste en droit pénal et Psychologue clinicienne

MÉTHODOLOGIE :

- Recueil des besoins en début de formation (inscrits sur des papiers par chaque stagiaire, thématiques par la formatrice)
- Exposé théorique et études de cas
- Mises en situation
- Partage d'expérience de la formatrice
- Vérification en fin de formation que les besoins recueillis ont été satisfaits

PROGRAMME (susceptible d'évoluer pour répondre au mieux aux attentes des stagiaires qui s'inscriront à cette formation)

- Définition et mécanismes des violences sexuelles : Typologie des violences (viol, agression sexuelle, inceste...)
- Cadre juridique : Définitions et procédures pénales (dépôt de plainte, sanctions).
- Accueil de la parole et accompagnement des victimes
- Posture et prévention : Éviter la victimisation secondaire, évaluer le danger, respecter la temporalité des victimes.
- Cas pratiques : Études de situations concrètes pour renforcer l'accompagnement et la réorientation des victimes.

EVALUATION : À l'issue de la formation, il sera procédé à :

- Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation
- Une évaluation écrite de la satisfaction des participant·es

CONTACT : Julie HAMDAN, responsable formation de la FR CIDFF BFC : formation.frcidff.bfc@gmail.com ou au 06 28 83 95 50

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Au minimum un mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de six inscrit·es.

ACCESSIBILITE : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

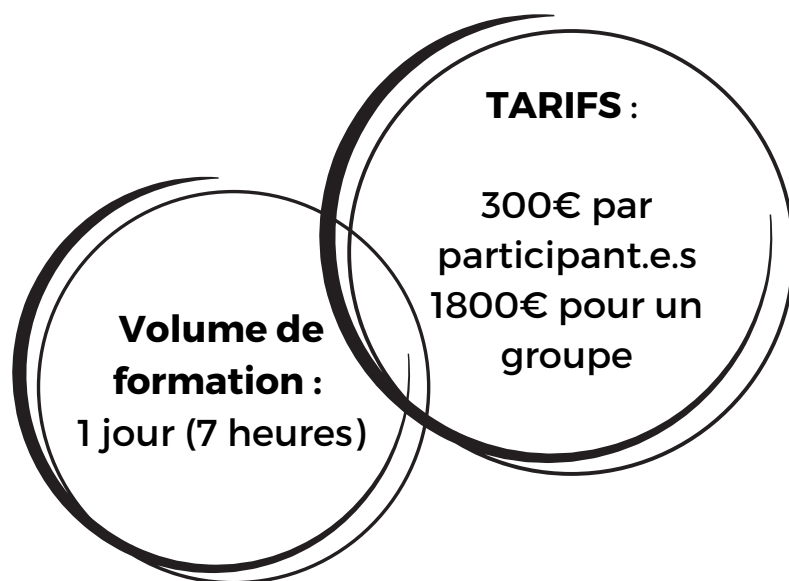
APPROCHE JURIDIQUE DES VIOLENCES CONJUGALES

Modalités : Présentiel

Prérequis : Aucun

Date : à fixer

Lieu : Dijon



OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

Être en capacité de repérer quand une personne est victime de violences conjugales et être en capacité de l'informer pour qu'elle puisse se protéger.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Comprendre les mécanismes des violences conjugales et leurs impacts sur les victimes,
- Appréhender les bases légales encadrant les violences conjugales en droit pénal et en droit civil,
- Développer des compétences pratiques pour accompagner juridiquement et socialement les victimes.

INTERVENANT.ES : Juriste spécialisé.e en droit de la famille et droit du travail

MÉTHODOLOGIE :

- Recueil des besoins en début de formation (inscrits sur des papiers par chaque stagiaire, thématiques par la formatrice)
- Exposé théorique et Études de cas
- Mises en situation
- Partage d'expérience de la formatrice
- Vérification en fin de formation que les besoins recueillis ont été satisfaits

PROGRAMME (susceptible d'évoluer pour répondre au mieux aux attentes des stagiaires qui s'inscriront à cette formation)

- Définition et mécanismes des violences conjugales : Typologie des violences (physiques, psychologiques, sexuelles, administratives, économiques...), cycle des violences et emprise.
- Cadre juridique : Procédures pénales (dépôt de plainte, sanctions), procédure civile (séparation, autorité parentale, résidence des enfants, saisine du Juge aux Affaires familiales et du Juge des enfants, ordonnance de protection).
- Accompagnement des victimes en droit du travail : impact sur le travail et solutions adaptées.
- Posture et prévention : Éviter la victimisation secondaire, évaluer le danger, respecter la temporalité des victimes.
- Cas pratiques : Études de situations concrètes pour renforcer l'accompagnement et la réorientation des victimes.

EVALUATION : À l'issue de la formation, il sera procédé à :

- Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation
- Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-es

CONTACT : Julie HAMDAN, responsable formation de la FR CIDFF BFC : formation.frcidff.bfc@gmail.com ou au 06 28 83 95 50

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Au minimum un mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de six inscrit-es.

ACCESSIBILITE : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

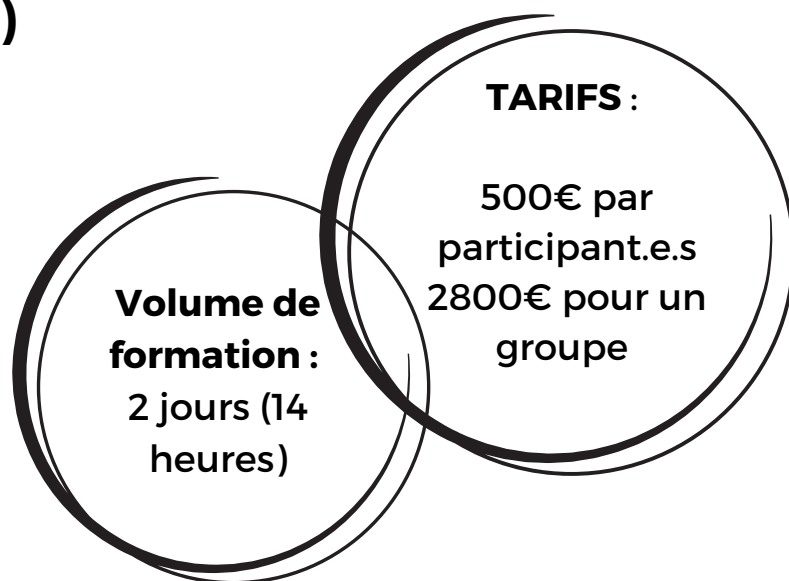
LE CONTRAT DE TRAVAIL DES ASSISTANTES MATERNELLES : LES ESSENTIELS DE LA CONVENTION COLLECTIVE ET DE L'EMPLOI À DOMICILE (NIVEAU 1)

Modalités : Présentiel

Prérequis : Aucun

Date : à fixer

Lieu : Dijon



OBJECTIF PROFESSIONNEL : être en capacité d'accompagner les parents et les assistantes maternelles dans le respect de la législation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Clarifier le cadre juridique du contrat de travail des assistant.e.s maternel.le.s et des parents employeurs,
- Comprendre la Convention collective du particulier employeur et les règles de l'emploi à domicile,
- Apporter les connaissances essentielles pour accompagner les assistant.e.s maternel.le.s et les parents employeurs dans le respect de la législation.

INTERVENANT.ES : Juriste spécialisé.e en droit du travail et sur la Convention collective du particulier employeur et de l'emploi à domicile

MÉTHODOLOGIE :

- Recueil des besoins en début de formation (inscrits sur des papiers par chaque stagiaire, thématiques par la formatrice)
- Exposé théorique et Études de cas
- Mises en situation
- Partage d'expérience de la formatrice
- Vérification en fin de formation que les besoins recueillis ont été satisfaits

PROGRAMME (susceptible d'évoluer pour répondre au mieux aux attentes des stagiaires qui s'inscriront à cette formation)

- Introduction au cadre juridique : Droits et obligations des assistant.e.s maternel.le.s et des parents employeurs.
- Découverte de la Convention collective : Principes essentiels et applications pratiques.
- Les contrats de travail : Rédaction et choix du contrat (CDI, CDD, contrat occasionnel), mensualisation, congés payés,
- La rupture du contrat de travail : Procédure et obligations légales.
- Cas pratiques : Exercices sur la rédaction de contrats, la mensualisation, le calcul des congés payés, la gestion des ruptures de contrat et l'application de la Convention collective.
- Échanges sur les questions fréquemment posées lors des permanences juridiques.

EVALUATION : À l'issue de la formation, il sera procédé à :

- Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation
- Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-es

CONTACT : Julie HAMDAN, responsable formation de la FR CIDFF BFC : formation.frcidff.bfc@gmail.com ou au 06 28 83 95 50

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Au minimum un mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de six inscrit-es.

ACCESSIBILITE : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

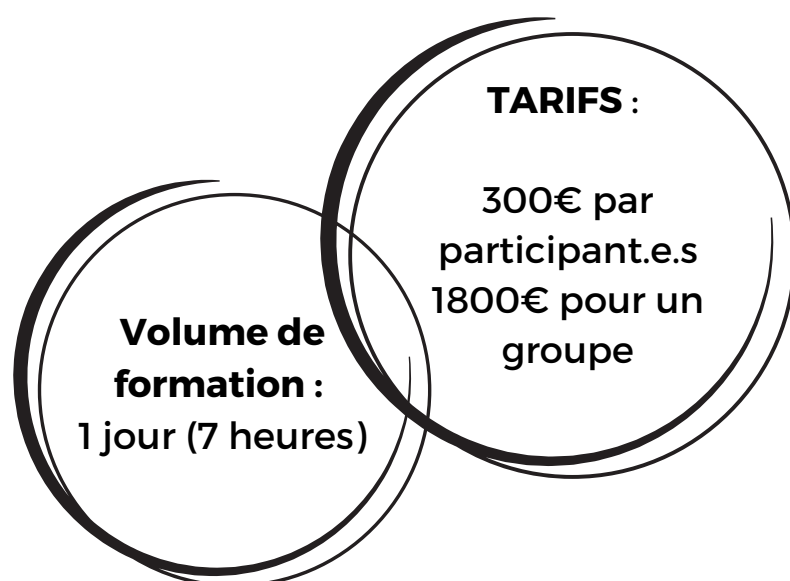
LE CONTRAT DE TRAVAIL DES ASSISTANTES MATERNELLES : APPROFONDISSEMENT JURIDIQUE ET DÉVELOPPEMENT DU RÔLE DE RÉFÉRENT (NIVEAU 2)

Modalités : Présentiel

Prérequis : Avoir
effectué le niveau 1

Date : à fixer

Lieu : Dijon



OBJECTIF PROFESSIONNEL :

Devenir référent auprès des institutions publiques et des professionnel.le.s

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Approfondir la compréhension du cadre juridique du contrat de travail des assistant.e.s maternel.le.s et de la Convention collective,
- Développer les compétences pour accompagner les situations complexes rencontrées par les assistant.e.s maternel.le.s et les parents employeurs,
- Former les juristes à devenir référents auprès des institutions publiques et des professionnel.le.s, notamment des Relais Petite Enfance.

INTERVENANT.ES : Juriste spécialisé.e en droit du travail et sur la Convention collective du particulier employeur et de l'emploi à domicile

MÉTHODOLOGIE :

- Recueil des besoins en début de formation (inscrits sur des papiers par chaque stagiaire, thématiques par la formatrice)
- Exposé théorique et Études de cas
- Mises en situation
- Partage d'expérience de la formatrice
- Vérification en fin de formation que les besoins recueillis ont été satisfaits

PROGRAMME (susceptible d'évoluer pour répondre au mieux aux attentes des stagiaires qui s'inscriront à cette formation)

- Approfondissement des aspects juridiques et gestion des situations plus complexes (CDD, CDI, mensualisation, congés payés, ruptures de contrat).
- Le rôle du juriste référent : Développer un partenariat avec les institutions publiques (Conseil Départemental, CAF, DDETS).
- Stratégies de collaboration et d'accompagnement des Relais Petite Enfance et autres professionnel.le.s
- Cas pratiques : Résolution de situations complexes et mise en place d'un réseau de partenaires locaux.

EVALUATION : À l'issue de la formation, il sera procédé à :

- Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation
- Une évaluation écrite de la satisfaction des participant.es

CONTACT : Julie HAMDAN, responsable formation de la FR CIDFF BFC : formation.frcidff.bfc@gmail.com ou au 06 28 83 95 50

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Au minimum un mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de six inscrit.es.

ACCESSIBILITE : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.



FR-CiDFF

Fédération régionale des centres
d'information sur les droits
des femmes et des familles

Bourgogne – Franche-Comté

CiDFF

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Côte-d'Or

Qualiopi
processus certifié



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE